

## Le Mot du Maire

Bonjour à tous,

Nous voici bientôt arrivés au printemps et pour beaucoup ce sera l'occasion de sortir et de rompre avec la solitude.

Elle peut être vécue de manière voulue, et c'est une solitude qui nous amène parfois à être créatif ; c'est souvent le cas des personnes qui travaillent dans les arts, les lettres, les sciences qui ont besoin d'isolement pour créer.

Mais malheureusement, il y a aussi la solitude qui détruit. C'est souvent une solitude très lourde à porter parce qu'elle est génératrice de stress et d'anxiété.

L'isolement social représente un problème majeur, il s'accroît à mesure qu'une personne vieillit et il affecte davantage les personnes à faibles revenus et agit sur le moral. La communication et l'échange sont de précieux remèdes à la solitude à tout âge. Ils permettent d'exprimer des émotions et de partager certaines situations difficiles ou des joies que nous vivons.

Pour rompre avec cette solitude, intégrer une association peut être bénéfique. A Sainte Anne d'Auray, nous avons la chance d'avoir des associations très actives dans tous les domaines.

Nous avons notamment pour les aînés, le « Club des bons amis » qui se réunit mensuellement le jeudi après-midi. Il propose : jeux de société, goûter, repas et sorties... à tous ceux et celles qui ont besoin de rencontrer et communiquer avec les autres. Vous serez les bienvenus.

Pour réduire l'isolement des personnes âgées vivant à domicile et avec l'aide du CCAS, de la commission inter-génération et des bénévoles, nous souhaitons mettre en place, pour tous ceux et celles qui le désirent, un service de visite à domicile. Pour cela, nous recherchons des bénévoles pour intervenir auprès de ces personnes, ayant manifesté leur volonté d'être visitées auprès de la Mairie.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter le CCAS (02.97.57.63.91).

A bientôt.

Roland GASTINE

## Agenda

15 Mars : Début du concours photo

18 Mars : Course cycliste

24 Mars : Atelier jardinage de 9 h 30 à 12 h 00 à l'Espace Camborne

25 Mars : Récréajeu de 10 h 00 à 18 h 00 à la salle omnisports, organisé par l'Amicale Laique

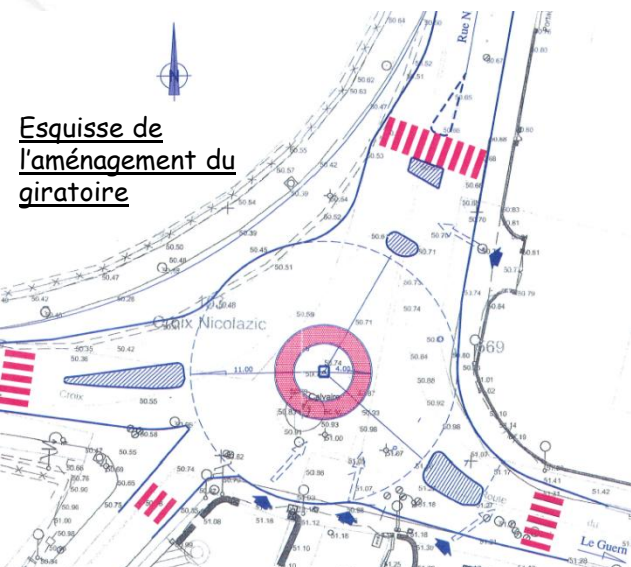
22 Avril : 1<sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle

28 Avril : Repas, soirée animée et dansante à l'Espace Camborne, organisé par l'association Quent & moi

6 Mai : 2<sup>nd</sup> tour de l'élection présidentielle

## Travaux/Environnement/Urbanisme

### Esquisse de l'aménagement du giratoire



### Atelier jardinage le samedi 24 mars de 9h30 à 12h00 :

Plantation, taille, greffage, de l'arbre fruitier à l'arbuste d'ornement. Prévoyez vos outils et rendez-vous à l'Espace Camborne.

### Projet

L'aménagement du giratoire de la Croix Nicolazic prend forme. Ce projet impliquera le déplacement de la Croix. Après consultation, les travaux sont prévus au troisième trimestre au plus tard. Pour des informations complémentaires ou avis, nous contacter en mairie.

### Travaux

Des travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées, rue de Ker Anna et rue Abbé Allanic, provoqueront quelques difficultés à partir du 10 avril 2012 pendant 10 jours (un plan de circulation alternée sera mis en place).

### Projet de construction d'un multi accueil intercommunal

L'enquête publique aura lieu du 12 mars au 13 avril 2012, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie.

# Conseil municipal du 14 décembre 2011

## Liste des délibérations du Conseil municipal

- Accepte à l'unanimité d'effectuer des virements de crédits dans le respect des principes d'équilibre budgétaire.
- Concernant le nouveau règlement à la cantine, décide à l'unanimité l'instauration d'un nouveau tarif au restaurant scolaire.
- Concernant la mise à disposition d'un minibus aux associations à but non lucratif ayant leur siège sur son territoire, décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur Le Maire à signer les conventions s'y rapportant.
- Au sujet de la redevance pour l'occupation du domaine public des communes par les ouvrages de distribution de gaz (RODP), accepte la redevance d'un montant de 509,49 €.
- Concernant l'autorisation d'engager des dépenses d'investissements en 2012, accepte à l'unanimité de faire application de ces dispositions pour le budget principal de la commune dans la limite des crédits.
- **Avertissement aux lecteurs** : tout citoyen peut consulter en mairie et sur le site internet ([www.sainte-anne-auray.com](http://www.sainte-anne-auray.com)), l'intégralité des comptes-rendus. En effet, ce qui apparaît dans le bulletin n'est qu'un résumé.

## Concours Photos

Pour la troisième année consécutive, la commission culture de Sainte Anne d'Auray avec l'aimable collaboration de l'office de tourisme et du studio photo Le Guernevel organise un concours photo ouvert à tous les photographes amateurs. Cette année, le thème du concours est : " Regards sur l'eau".

Le président du jury, cette année, est le photographe Gilles Millot.

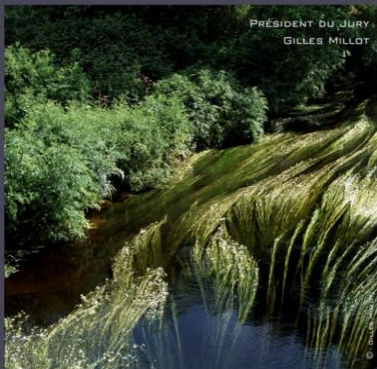
L'inscription à ce concours est gratuite. Les bulletins de participation sont à retirer auprès de l'office de tourisme, de la Mairie ou téléchargeables sur le site internet : [www.sainte-anne-auray.com](http://www.sainte-anne-auray.com).

Les candidats déposent, à l'office de tourisme, une enveloppe à leur nom contenant un tirage sur papier photo au format 10x15 ainsi qu'un fichier numérique au format jpeg, avec une résolution de 300dpi, sous forme de cd ou clé USB (restitués lors du dépôt). Chaque candidat peut envoyer jusqu'à 3 photos. Les photomontages, filtres ou toutes autres modifications ne sont pas autorisés dans le cadre du concours. A l'issue d'une commission de sélection, le jury choisira 12 photos qui seront agrandies, exposées rue de Vannes durant tout l'été et également visibles sur le site internet de la Mairie. A compter du 15 juin, des bulletins de vote seront mis à la disposition du public en Mairie, sur le site internet ainsi qu'à l'office de tourisme, afin de désigner les lauréats du concours. La clôture des votes aura lieu le 15 septembre.

### CONCOURS PHOTOS

DU 15 MARS AU 15 MAI 2012

PRÉSIDENT DU JURY  
GILLES MILLOT



SAINTE-ANNE D'AURAY PRÉSENTE

### REGARDS SUR L'EAU

AVEC L'AIMABLE PARTICIPATION DE L'OFFICE DE TOURISME  
ET DU STUDIO PHOTO LE GUERNEVEL

OFFICE DE TOURISME | 02 97 24 34 94  
Mairie | [www.sainte-anne-auray.com](http://www.sainte-anne-auray.com)

## Nouveau commerçant



En septembre 2011, Maryse et Jean-Bernard ont repris le « Souffle Marin » en face de l'office du tourisme et remercient chaleureusement les Saintannois(es) de leur accueil. Vous trouverez dans le magasin de nombreux articles de souvenirs pour une clientèle de passage et aussi une large gamme de cadeaux, bijoux, vêtements, textiles-maison, produits régionaux, articles religieux pour apporter satisfaction à une clientèle locale en diverses occasions, naissance, anniversaire, Noël, fêtes, etc... Les entreprises sont les bienvenues pour l'étude et l'élaboration de projets de cadeaux « clients » ou cadeaux du personnel. Le Souffle Marin vous accueille du mardi au dimanche de 10 h 30 à 18 h 30 en saison creuse et tous les jours de 9 h à 19 h 30 en saison pleine.

Souffle marin, 10 rue de Vannes. 02 97 57 69 72, [soufflemarin@gmail.com](mailto:soufflemarin@gmail.com), <http://www.cadeaux-souffle-marin-56.com/>

## Cabinet de Kinésithérapie : Déménagement

Le cabinet de kinésithérapie a déménagé depuis le 13 février 2012. Guillaume Pois et Maxime Le Guéroué, son nouvel associé, vous accueillent désormais au 2 rue du Général de Gaulle, dans les locaux de l'ancien cabinet du Docteur Le Guennec. Téléphone : 02 97 31 98 78

## Nouveau dentiste

Le docteur Bruno VANLERBERGHE, chirurgien dentiste, successeur du docteur Anne Marie Le Doze, vous informe de son installation sis, 18 place Nicolazic à Sainte Anne d'Auray. Téléphone : 02 97 57 66 52

## Elections

Les élections présidentielles auront lieu le dimanche 22 avril et le 6 mai 2012.

# Centre d'échanges internationaux

## Jeunes lycéens étrangers cherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, des Etats-Unis, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux.



Ouvrir le monde aux jeunes

Séjours linguistiques  
Colonies & Circuits  
Mobilité internationale  
Années scolaires à l'étranger

Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Angelika, jeune allemande, recherche une famille à partir du mois de septembre 2012 pour un semestre. Elle fait partie d'un club de théâtre, aime beaucoup la lecture et cuisiner. Elle aime énormément les animaux ! Mariana, jeune colombienne et passionnée par la France arrivera à partir de septembre aussi pour un séjour de 4 mois et elle attend une famille avec impatience !

**Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !**

Renseignements :

CEI-Centre Echanges Internationaux

Marie-Alix De La Bretesche / Vannes

02.97.47.28.75 / 06.07.37.96.00 - Bureau Coordinateur CEI 02.99.20.06.14

## Communiqués de la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)



### Vous êtes en arrêt maladie ?

**Pensez à renvoyer impérativement votre avis d'arrêt de travail établi par le médecin dans les 48 heures**



**Ce que je fais en tant qu'assuré pour être indemnisé par l'Assurance Maladie :**

- j'envoie mon avis d'arrêt de travail (ou mon bulletin de situation en cas d'hospitalisation) dans les **48h** :  
**volet 1 et 2** au service du contrôle médical de ma Cpm et **volet 3** à mon employeur

- j'observe les prescriptions du praticien  
- je respecte les heures de **sortie autorisées** par le praticien :  
présence à domicile de **9h à 11h et de 14h à 16h**  
- je me soumetts aux contrôles organisés par le service médical  
- je m'abstiens de toute activité non autorisée

- je ne quitte pas la circonscription de la caisse

*En cas de non respect de l'une ou l'autre de ces dispositions, l'Assurance Maladie pourra procéder à la réduction ou la suppression des indemnités journalières, comme le prévoit la loi.*



## Futurs parents : des réunions pour vous informer

Vous vous interrogez sur le suivi médical de votre grossesse, vous aimeriez recevoir des informations et des conseils sur l'hygiène de vie, la préparation à la naissance, les congés maternité et paternité ou les allocations familiales... ?

La Caisse d'Assurance Maladie du Morbihan vous invite à une réunion « futurs parents », organisée avec la Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan et le Réseau de Santé Périnat56.

Ces rencontres (environ 2 heures) sont animées par un conseiller de la Caisse d'Assurance Maladie, un travailleur social de la Caisse d'Allocations Familiales et une sage-femme du réseau Périnat56, et abordent :

- ▶ Le suivi médical de la maman
- ▶ L'accouchement et le séjour à l'hôpital ou à la clinique
- ▶ L'examen postnatal de la maman et le suivi médical de l'enfant
- ▶ Les prestations familiales autour de la naissance
- ▶ Les aides et conseils apportés par les services d'action sociale de la Caf
- ▶ La prévention santé Le congé maternité et paternité

Entrée libre. Consulter les lieux et dates des réunions sur [ameli.fr/espace-assurés/votre-caisse/vous-informer](http://ameli.fr/espace-assurés/votre-caisse/vous-informer).



## La vie de la commune en images

13 janvier : Vœux du Maire, l'atelier des arts en concert



25 février : Accueil des nouveaux arrivants



## Ministère de la défense et des anciens combattants : recensement militaire des jeunes

Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement à la mairie du domicile. Il est obligatoire et à réaliser entre le jour du 16<sup>ème</sup> anniversaire et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant. Une attestation vous sera remise. Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code de la route, conduite accompagnée, Bac, BEP, CAP,...). Renseignements : 02.98.37.75.58.

## Inscriptions au centre de loisirs

L'équipe du centre de loisirs souhaite rappeler aux parents de bien vouloir rapporter les plannings d'inscription pour les vacances scolaires au moins 3 jours avant le début de celles-ci. Ce délai permet de prévoir des effectifs d'encadrement en adéquation avec le nombre d'enfants présents.

## Associations : Quent & Moi vous annonce

L'association « Quent et moi » vous convie à une soirée animée et dansante, à l'espace Camborne, le samedi 28 avril 2012. Vous pourrez déguster une potée sur des airs entraînants à écouter ou à danser de Lak a Barh (chants de marins), Festerion ar Brug (cercle celtique de Pluneret), Bizzy Brothers (variétés françaises et jazz), chants gallo et accordéon.

Vous pouvez réserver vos places dès à présent dans les commerces partenaires : Vival, maison Le Lain, boulangeries de Sainte Anne d'Auray et de Brec'h, tabac-presse Le Guron.

Au menu (10 € adulte/ 5 € enfant) : kir, potée, fromage, dessert, café.

Nous vous attendons nombreux, à partir de 19h30, pour passer une agréable soirée.

## Etat-civil

Naissances : 30 décembre 2011 : Méline LE GLUHER, 2 janvier 2012 : Nolan JAFFRÉ, 11 février : Célia L'HENAF, 11 février : Anaé LE MAÎTRE, 14 février : Emma DELAY

Mariage : 14 janvier 2012 : Gérard FISCHER et Marie-Yvonne GUILLOUX

Décès : 5 janvier 2012 : Alice FATH veuve CLAUDE, 5 janvier : Marie PRIGENT, 7 janvier : Anne LE MENTEC, 13 janvier : Juliette MALISSIER veuve LE CALVEZ, 2 février : Marie GELEBART, 3 février : André VENDÉ, 6 février : Andrée LAUDRIN épouse JAMBON, 11 février : Julienne SAMSON veuve LE ROY, 13 février : Pierre VIDY, 24 février : Marie GUIOMAR, 25 février : Renée GELLE

## Numéros Utiles

Mairie: tél: 02.97.57.63.91, fax: 02.97.57.72.33, [www.sainte-anne-auray.com](http://www.sainte-anne-auray.com), [contact@sainte-anne-auray.com](mailto:contact@sainte-anne-auray.com)

Santé: Cabinet médical: 02.97.57.57.18, Pompiers: 18, Police: 17, Samu: 15, Cabinet infirmier: 02.97.57.65.40,

Pharmacie: 02.97.57.63.05, Dentiste: 02.97.57.66.52, Orthophoniste: 02.97.58.37.64, Kinés: 02.97.31.98.78,

Ostéopathe: 06.15.58.75.05, Centre anti-poison: 02.99.59.22.22, Vétérinaire: 02.97.31.73.00.

Divers: La Poste: 02.97.57.64.92, Office de tourisme: 02.97.24.34.94, Correspondant de presse: Ouest France: 06.84.07.84.71, Le Télégramme: 06.62.08.54.46

Directeur de la publication: Roland Gastine, Maire de Sainte Anne d'Auray

Membres de la rédaction: Christian Troboa, Valérie Jégousse, Françoise Larvoir, Philippe Robin, Jean-Baptiste Hary, Cédric Le Ret, Philippe Le Ferrand, Jean-Louis Lustrin